

1 octobre 2015 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les efforts en faveur des conditions de vie des étudiants, à Paris le 1er octobre 2015.

Mesdames, Messieurs les ministres,

Monsieur le Recteur,

Monsieur le directeur du CNOUS, du CROUS,

Et ici, tous les représentants du monde étudiant,

J'avais plusieurs raisons de venir ici, dans le XIIIe arrondissement, Monsieur le maire. La première raison, c'est de découvrir une barge. J'ai l'impression qu'elle n'est pas la seule dans le quartier et qu'il y a de multiples activités sur les quais de la Seine qui m'avaient jusqu'alors échappé. Rien que pour cette raison, cette visite est utile.

Cette barge représente un investissement important j'y reviendrai mais surtout une innovation. Il est rare de voir des établissements relevant du CROUS avoir, non pas cette qualité car ce sera de plus en plus vrai, mais cette forme, une barge. Toutes les villes ne sont pas forcément adaptées à ce type de réalisation mais celle-là est magnifique.

J'avais une seconde raison, c'est le 60e anniversaire du CROUS. Pour celles et ceux qui ont été étudiants, le CROUS est inséparable de notre vie. Nous n'y avons pas que des bons souvenirs. Non pas parce que nous aurions été mal logés, il fallait déjà accéder à une résidence universitaire et ce n'était pas facile. Mais nous n'y avons pas toujours été nourris comme nos parents le souhaitent et comme nous-mêmes nous le voulions. Là-aussi, des progrès considérables ont été faits. On se souvient de l'attente longue pour accéder au self-service, trouver un plateau et retrouver quelques aliments qui n'avaient pas été pris par nos prédécesseurs. Mais ce sont nos souvenirs.

Puis, il y avait une troisième raison, c'est le plan qui va être publié, qui l'est aujourd'hui sur la condition de vie étudiante. Je remercie les ministres d'avoir engagé cette concertation et d'avoir permis qu'il puisse y avoir, aujourd'hui, cette publication et donc cet engagement.

Nous voulons vous l'avez rappelé améliorer la vie étudiante car il ne peut pas y avoir de réussite si les conditions qui sont données aux étudiants ne leur permettent pas d'être pleinement engagés dans leur parcours. Vous avez également voulu rappeler je vous en remercie que la jeunesse, c'était la priorité du quinquennat et que je voulais en faire la démonstration justement pour la vie étudiante.

Il y a un étudiant sur cinq qui met fin à ses études pour des raisons financières. C'est un gâchis, un gâchis pour le jeune, un gâchis pour sa famille, un gâchis pour la Nation. Nous ne pouvons pas accepter cette sélection, c'est la pire. Elle est souvent fondée sur l'argent mais elle est toujours le fruit du découragement. Alors, nous avons voulu d'abord améliorer le système des bourses et ce fut fait grâce à l'action de Geneviève FIORASO, vous l'avez rappelé, et poursuivie par Thierry MANDON. Nous avons voulu changer un système de bourses qui remontait aux années 1950, c'est-à-dire une période où il y avait peu d'étudiants et où l'essentiel devait être fait et c'était bien légitime pour les plus modestes.

La réforme qui a été engagée et qui a été menée à bien permet d'éviter une trop grande fragmentation, un éparpillement, et de prendre en compte des étudiants dont la situation, pour des effets de seuil, étaient considérés comme n'ouvrant pas droit à une bourse et de faire en sorte qu'il y ait dans plus de boursiers. Ce sera le cas puisqu'à cette rentrée, il y a plus de 125

sorte qu'il n'y ait donc plus de boursiers. Ce sera le cas puisqu'à cette rentrée, il y a plus de 150 000 boursiers supplémentaires qui donc s'ajoutent aux 600 000 que nous connaissons.

Il y a également une volonté qui est de mieux aider ceux qui sont justement les plus modestes pour ne pas dire les plus démunis et qui accèdent ou veulent accéder à l'autonomie. Il a donc été créé un échelon 7 dans le système boursier qui permet une revalorisation de 15 % et ce qui représente 800 euros par an.

Au-delà de cette réforme des bourses qui va se poursuivre et nous y mettons les moyens, il y a d'autres mesures qui visent justement à améliorer la situation des jeunes et notamment des jeunes étudiants. Je pense à la prime d'activité qui va être ouverte à tous les jeunes actifs de moins de 25 ans, c'est-à-dire aussi aux étudiants salariés. Ils sont 100 000 dans ce cas et pour eux, ce sera un complément de revenu.

Nous avons également voulu que les stages puissent être mieux rémunérés, les stages de plus de deux mois, ce qui va permettre dès cette rentrée une augmentation de 15 % du niveau de ces rémunérations de stages. Enfin et la ministre a insisté là-dessus les frais de scolarité, c'est-à-dire les frais d'inscription, n'ont pas été augmentés cette année.

Mais il y a deuxième priorité que nous avons voulu porter et qui, ici, trouve son illustration, c'est le logement étudiant. Ce logement étudiant, il est à la fois celui des résidences universitaires mais il peut être aussi un logement dans le secteur privé. Il faut ajouter donc à ce que l'on fait dans le parc social ce que l'on peut produire par le secteur privé.

Pour ce qui concerne les logements étudiants, nous avons voulu créer 40 000 nouveaux logements. Cet objectif sera atteint en 2017, il l'est d'ailleurs à moitié aujourd'hui et nous allons encore accélérer. Je dois dire que les techniques d'industrialisation que vous nous avez montrées et que le CROUS utilise et maintenant, dans plusieurs résidences universitaires et qui vont être proposées plus largement pourront justement nous permettre d'atteindre ce résultat.

Pour le secteur privé, il y a la caution locative étudiante la CLE qui, justement, permet de donner aux jeunes une garantie que leurs parents ne peuvent pas constituer. Une part aussi du logement étudiant devra être réservée aux étudiants étrangers. Je ne parle pas de l'accueil des réfugiés et parmi ces réfugiés, il y a des étudiants. Notre devoir, c'est de leur permettre de leur donner la condition et la chance de poursuivre leurs études. Faut-il néanmoins avoir une partie de notre parc qui puisse leur être proposée ?

À propos d'étudiants étrangers, nous voulons en recevoir davantage. Non pas simplement par solidarité mais parce que c'est une chance pour la France. Nous voulons être parmi les nations les plus compétitives, être justement un pays qui reçoit des étudiants étrangers, des chercheurs étrangers. Ceux qui pourront rester dans notre pays et apporter ainsi leurs talents ou qui retourneront dans le leur et pourront porter la culture française, des technologies françaises. Nous en aurons forcément le retour.

J'ai voulu et le Gouvernement a bien suivi cette instruction que nous puissions faciliter la vie aussi de ces étudiants étrangers : une carte de séjour pluriannuelle par cycle d'études. Il y a le Passeport Talent que le ministre de l'Intérieur a pu présenter et également les procédures d'instruction dans les consulats seront facilitées.

Je reviens aussi aux étudiants, j'allais dire de toutes nationalités. Nous voulons qu'il y ait en Europe, une carte d'étudiant européenne quel que soit l'établissement, quel que soit le pays, de manière à ce qu'un étudiant français qui se rendra en Allemagne ou inversement, un étudiant allemand qui se rendrait en France puisse bénéficier des mêmes droits et avoir les mêmes possibilités, être considéré d'abord comme un étudiant. Ce projet est porté par le CNOUS parce que c'est un projet qui permet la mobilité. Or, l'Europe, c'est la mobilité, c'est la libre circulation. C'est aussi la possibilité d'accéder plus largement aux procédures ERASMUS qui, pour beaucoup de jeunes pas simplement des étudiants puisque nous avons voulu l'élargir aux apprentis et même à ceux qui seront dans le premier emploi, pourront être une découverte et une expérience supplémentaire.

Je le disais, un Plan national de la vie étudiante vient d'être proposé. C'est un chantier de simplification. Je ne doute donc pas que Thierry MANDON pourra l'appliquer avec une ferveur redoublée puisque cela permettra déjà que le régime étudiant de Sécurité sociale puisse être lui-

même simplifié. J'ai des souvenirs dans ce domaine et c'était compliqué et je pense que cela s'est même aggravé. Maintenant, nous allons avoir un mécanisme très simple pour faciliter tous les problèmes et résoudre tous les problèmes d'affiliation, permettant aussi aux étudiants ou à certains d'entre eux de pouvoir accéder à la complémentaire santé. Ça, c'est la première priorité de ce plan.

La seconde, c'est de renforcer l'accès aux droits. C'est-à-dire un portail de vie étudiante rassemblera toute l'information permettant de faciliter toutes les démarches vous avez déjà montré l'exemple pour que les étudiants, tous les étudiants puissent avoir accès à la culture, aux loisirs, à l'emploi et que puissent aussi être traitées des situations particulières et je pense notamment aux étudiants en situation de handicap.

Puis c'était un de mes engagements il y aura l'année de césure qui sera introduite dans le parcours étudiant. Ce qui permettra de faire, pour les étudiants, des projets qui ne s'inscrivaient pas forcément dans leur cursus ou de suivre un service civique. J'ai rencontré ici plusieurs services civiques qui peuvent être dans ce cas-là. Enfin, même pour créer une activité, que ce soit pour une association ou que ce soit pour une entreprise. Le plan donc facilitera cette année de césure et lui donnera un contenu, une consistance.

Cette politique pour l'amélioration de la condition de vie des étudiants est inséparable de l'action des CROUS. Je veux saluer ici non seulement les responsables des différents sites, des différents établissements 29, mais je veux aussi saluer tous les personnels ils sont 12 000 et qui représentent de multiples métiers. Les CROUS je l'ai dit, c'est une expérience : 60 années et 60 années qui ont été mises au service de la vie étudiante. Ce sont 165 000 logements et c'est un budget de 1,3 milliard. Je suis heureux que la direction du Budget puisse accéder au restaurant universitaire que vous avez proposé car je ne doute pas que vous aurez à cœur de leur faire respecter cette enveloppe.

Les CROUS ont bien compris qu'ils étaient moins des prestataires de services aujourd'hui que de véritables partenaires pédagogiques car vous faites partie de la réussite étudiante. Vous avez également fait un choix qui était pour nous essentiel, c'est de prendre part au regroupement universitaire en cours et de vous intégrer dans les communautés qui, aujourd'hui, se constituent. Les offres en matière de restauration, en matière de logement doivent s'adapter aux évolutions, aux évolutions des murs, aux évolutions des goûts, aux évolutions des études. Le rôle des CROUS, ce n'est pas de rester une institution figée, c'est de suivre ce que veulent les étudiants, ce à quoi ils aspirent, ce qui fait partie de leur confort et de leur plaisir.

Ainsi, vous avez anticipé sur l'offre numérique. Je crois comprendre que l'on peut maintenant développer sa commande en ligne, déployer une monétique de 2e génération et également avoir des accès au logement qui soient facilités justement par l'usage des nouvelles technologies. Vous avez également rénové et c'était indispensable. Beaucoup d'immeubles dataient, dataient justement des années de création de vos établissements. Je crois savoir que la rénovation des immeubles de plus de 20 ans sera achevée d'ici 2020. Vous avez compris qu'il fallait proposer d'autres services que la simple restauration. Ce sont donc des espaces de services, des espaces de travail, des espaces communautaires, des points d'information.

Vous avez parachevé cette modernité avec la barge. Je dois dire que je veux féliciter ceux qui en ont eu l'idée et qui ont dû forcer, je n'ose pas dire des barrages parce que cela laisserait penser qu'il y en a sur la Seine, mais bien des obstacles. Faire un restaurant universitaire ici, sur les quais, obtenir le droit, concourir, pouvoir construire une barge, un bateau, bien des administrations auraient fini par vous décourager mais vous avez tenu bon et vous avez finalement accédé à ce qui était un rêve, c'est-à-dire installer une barge ça, c'était possible et en faire un restaurant il y en a beaucoup mais un restaurant universitaire, un restaurant accessible à tous, un restaurant où l'on peut avoir un menu à un peu plus de 3 euros.

Je pense que c'est un bel exemple. Un bel exemple de persévérance administrative sans doute mais un bel exemple de solidarité et également de respect pour les étudiants parce que l'on peut ne pas faire payer cher et faire beau. Cela ne vaut pas simplement pour les étudiants, cela vaut également pour le logement social. Ce n'est pas parce que cela coûte peu à ceux qui en sont

bénéficiaires qu'ils doivent être traités comme des gens de peu. Ici, ce sont finalement les meilleures conditions qui leur sont offertes et c'est bien que les étudiants partent dans la vie avec cet esprit-là, que l'on puisse à chaque fois faire de la qualité aussi bien pour l'architecture que pour l'alimentation, faire de la qualité dans la relation humaine avec ces espaces de rencontres sur les quais et aussi de la qualité de la vie.

300 places de restauration sont destinées aux étudiants. Je crois que vous pouvez servir encore davantage de repas compte tenu de la rotation, de la mobilité. Beaucoup d'universités sont concernées : Paris DIDEROT, INALCO, l'école d'architecture, d'autres encore. J'ai aussi la conviction que tous les étudiants peuvent, avec une carte d'étudiants Certains viendront de loin rien que pour aller sur la barge et voudront justement accéder à ces services.

Vous allez faire mieux et vous avez commencé. C'est que vous allez en faire aussi un lieu culturel avec des expositions, avec des animations, avec des débats citoyens de manière à ce que l'université soit dans la ville. Il y a eu des choix et je pense qu'ils étaient nécessaires de faire que nous ayons des centres universitaires qui soient un peu plus éloignés des villes. J'étais sur le plateau de Saclay et c'est un lieu exceptionnel qu'aucune ville et encore moins la capitale n'aurait pu organiser en son sein. Il y a des universités qui sont dans la ville dans Paris, dans les principales villes de France et il faut que ces universités soient pleinement dans la ville, qui contribuent à l'animation de la ville et en soient des équipements de cette ville. C'est ce que vous avez réussi à faire. Je pense que pour le XIIIe arrondissement et pour la Ville de Paris, c'est une fierté. Cela a coûté 5 millions d'euros financés en quasi-totalité par l'État et avec un partenariat je veux remercier Anne HIDALGO de la Ville de Paris.

La barge est aussi un symbole. D'abord, un symbole de flottaison, de stabilité mais d'aventure, un symbole aussi d'innovation, d'imagination. C'est ce que je crois le plus important à retenir de cette inauguration, c'est que l'on ne peut pas répéter, on ne peut pas reproduire. J'évoquais des souvenirs mais ils n'ont plus aucun intérêt. Ce qui compte, ce n'est pas la nostalgie du passé, c'est l'avenir. Ce qui sera dit dans 20 ou 30 ans par celui qui s'exprimera pour inaugurer un établissement du CROUS, ce qu'il dira c'est: « J'ai vécu comme étudiant. C'était moderne, c'était beau et c'est pourquoi j'ai réussi ma vie. » Merci.